Municipalité de L'Isle-Verte

OFFRE D'EMPLOI
COORDONNATEUR DES LOISIRS

Description du poste :

Assure la coordination des services et activités du service des loisirs sur le territoire de la Municipalité et développe un esprit de collaboration entre les organismes du milieu avec lesquels il intervient à titre de personne ressource. Il assume la gestion des équipements municipaux de loisirs. De plus, il siège sur le comité municipal des loisirs et voit à l'application des décisions. Enfin, il assure la diffusion d'une offre en loisirs répondant aux besoins de la population.

Compétences et qualifications

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou expériences pertinentes à l'emploi;
- Aptitudes pour la gestion des ressources humaines et financières (gestion des équipes de travail, gestion des conflits, gestion de projets, etc.);
- Aptitudes pour la planification, la négociation et le service à la clientèle;
- Qualités professionnelles dont : aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'initiative, sens de l'organisation;
- Habiletés pour la communication écrite et verbale;
- Leadership et capacité de prise de décisions;
- Tolérance au stress.

Conditions de travail

Ce poste est d'une durée d'environ un an, soit pour un remplacement de congé de maternité. Le salaire et autres conditions reliées à l'emploi sont établis en fonction des qualifications et de l'expérience. Horaire de travail variable, rémunération à la semaine, sur une base de 35 heures de travail par semaine.

Date prévue d'entrée en fonction : le 4 septembre 2012

Toute personne intéressée à combler ce poste devra soumettre sa candidature au plus tard le 3 août 2012 avant 12 h (midi) et faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante :

Comité de sélection – coordonnateur des loisirs
Municipalité de L'Isle-Verte
141, rue St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

ou par courriel à :
guyberube@lisle-verte.ca

N. B. La forme masculine est utilisée afin d'alléger le texte.